

COMPACT

Georges Vlachos

Droit



Droit public
économique
français et européen

2^e édition



ARMAND COLIN

Georges Vlachos
Maître de conférences hors classe
à l'Université de Perpignan

Droit public économique français et européen



2^e édition

242 12 $\frac{3}{3}$

2001



ARMAND COLIN

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	V
Introduction.....	1
A. L'interdépendance du droit et de l'économie.....	1
B. Le droit économique.....	6
C. Le droit public économique.....	11
D. Le droit public économique et le dysfonctionnement du capitalisme.....	14
E. Les caractères du droit public économique.....	21
Première partie. La politique du développement régional et de l'aménagement du territoire.....	37
Chapitre 1. La politique du développement régional.....	39
I. Le plan de la région.....	40
II. La stratégie de l'État en région.....	41
III. L'exécution des investissements de l'État aux niveaux régional et local.....	44
A. L'élaboration.....	44
B. L'exécution.....	46
C. La déconcentration du contrôle financier.....	49
IV. L'exécution des investissements régionaux : les contrats de plan État-région.....	50
A. La procédure d'élaboration et d'exécution.....	50
B. La qualification juridique.....	51
Chapitre 2. La politique d'aménagement du territoire....	53
I. L'évolution historique de la politique d'aménagement du territoire.....	53
II. Les objectifs de la politique de l'aménagement du territoire : les grandes orientations.....	55
III. Les choix stratégiques et les documents d'orientation.....	56

IV. Les structures intercommunales et interurbaines ..	59
V. Les organismes nationaux et régionaux	60
A. Le Conseil d'aménagement et de développement du territoire	60
B. Le comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire	60
C. La conférence régionale.....	61
VI. Les instruments d'exécution de la politique de l'aménagement du territoire	62
A. Les mesures relatives à la localisation d'établissements et d'entreprises	62
B. Les exonérations des charges fiscales et sociales	63
Deuxième partie. La politique de croissance : l'incitation aux investissements privés	67
Chapitre 1. Les interventions de l'État dans le financement des entreprises	69
I. Les organismes d'intervention	70
II. Les modes d'intervention	71
A. Le soutien des entreprises en difficulté	71
B. La garantie des concours aux PME.....	76
C. Les prêts	76
D. La garantie de l'État.....	77
E. La subvention de l'État pour des projets d'investissement.....	82
F. L'aide à la création d'entreprises.....	83
Chapitre 2. Les mesures favorisant la restructuration des entreprises et le développement des DOM : les agréments fiscaux	85
I. Les domaines d'application	86
A. Les agréments favorisant la restructuration des entreprises	87
B. Les agréments fiscaux pour le développement des DOM.....	94

II. Le régime juridique.....	95
A. La procédure d'attribution des avantages fiscaux	96
B. La nature juridique des agréments fiscaux	98
Chapitre 3. Les aides locales	100
I. Les interventions en faveur du développement économique	100
A. Les aides directes	101
B. Les aides indirectes	103
II. Les interventions en faveur des intérêts économiques et sociaux de la population.....	104
Chapitre 4. Les aides communautaires.....	107
Chapitre 5. La légalité et le contrôle des aides publiques	111
I. La légalité des aides publiques en droit interne	111
A. Les fondements légaux des aides publiques.....	112
B. Le contrôle juridictionnel.....	114
II. La légalité en droit communautaire	121
A. Les rapports entre le droit communautaire et le droit interne	121
B. Le principe de l'interdiction des aides	125
C. Les dérogations	133
III. Le dispositif du contrôle des aides d'État en droit communautaire	135
A. Le contrôle des régimes d'aides existants	138
B. Le contrôle des aides nouvelles	139
C. La procédure en matière d'aides illégales	143
D. Le non-respect des décisions et arrêts.....	144
E. L'exemption par catégorie	144
F. L'exemption par catégorie de certaines aides horizontales	146
G. L'exemption des aides <i>de minimis</i>	148
H. Le contrôle <i>a posteriori</i>	149
I. Le recours juridictionnel devant les cours européennes	151
J. Le recours devant les juridictions nationales	152

Troisième partie. La régulation du marché	155	B. Les rapports entre la législation communautaire et les législations nationales en matière de concurrence ..	213
Chapitre 1. La réglementation des prix	157	IV. Les entreprises chargées de la gestion d'un service d'intérêt économique général.....	215
I. La réglementation interne	157	A. Les critères de qualification de l'entreprise chargée d'un service d'intérêt économique général et les conditions de son exemption des règles de concurrence ...	217
A. Les dérogations instituées par l'ordonnance du 1 ^{er} décembre 1986	158	B. La dissociation des activités économiques des fonctions de régulation	222
B. Les secteurs exclus de l'ordonnance du 30 juin 1945 ...	162	C. Les pouvoirs de la Commission.....	223
II. La réglementation communautaire	166	V. Les monopoles commerciaux	224
Chapitre 2. La régulation de la concurrence en droit interne	171	VI. Le contrôle des concentrations en droit communautaire	225
I. Les ententes et positions dominantes	173	A. Les opérations soumises au contrôle	225
A. La qualification.....	173	B. La procédure de contrôle	232
B. Le Conseil de la concurrence.....	174	Chapitre 4. Les instruments de la politique monétaire ...	237
C. La procédure de contrôle.....	175	I. L'encadrement communautaire	237
II. Les concentrations économiques	178	A. La composition et le fonctionnement du SEBC.....	239
A. Les opérations soumises à contrôle	178	B. Les objectifs de la politique monétaire	240
B. La procédure de contrôle	179	C. Les instruments de la politique monétaire.....	241
III. Les personnes publiques et le droit de la concurrence	180	II. Les instruments nationaux de la politique monétaire	241
Chapitre 3. La régulation de la concurrence en droit communautaire	183	III. Les organes d'orientation et de contrôle des organismes de crédit.....	244
I. Les ententes	183	A. Le Conseil national du crédit et du titre	244
A. Les pratiques concertées entre entreprises	185	B. Le comité de réglementation bancaire et financière	245
B. La restriction de la concurrence	192	C. Le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.....	247
C. La suppression de la décision d'exemption administrative	195	D. La commission bancaire et financière	247
II. L'abus de position dominante	199	Chapitre 5. L'organisation et la régulation des marchés financiers	249
A. La notion de position dominante	200	I. L'organisation des marchés.....	253
B. La notion d'exploitation abusive	202	A. Les principes	253
C. La théorie des « facilités essentielles »	205	B. Les services d'investissement	255
D. L'affectation du commerce entre États membres.....	206	C. Les prestataires de services d'investissement : modernisation et unité des professions boursières	257
E. La théorie de l'abus automatique	208	D. Les marchés réglementés	258
III. La constatation des infractions et les sanctions.....	209		
A. L'intervention des organes communautaires.....	211		

II. Des tutelles croisées	259
III. La dispersion des recours contentieux	265
Chapitre 6. La libre circulation des marchandises et des capitaux	269
I. Les règles sanctionnant la liberté des échanges intracommunautaires	271
A. Les taxes d'effet équivalent à des droits de douanes....	272
B. Les impositions intérieures	274
C. Les mesures d'effet équivalent à des restrictions quantitatives aux échanges	276
II. La politique commerciale commune	287
A. Le principe	288
B. Les exceptions	290
C. Les instruments de la politique commerciale	291
III. Le régime applicable aux importations et aux exportations	292
A. Le régime à l'importation	292
B. Les restrictions nationales relatives aux importations ..	296
C. Les régimes à l'exportation	298
D. Les mesures d'encouragement des exportations	300
IV. La réglementation des relations financières	304
A. L'encadrement communautaire	305
B. La réglementation des investissements directs en droit français.....	311
Quatrième partie. Le droit des entreprises publiques	317
Chapitre 1. Les définitions de l'entreprise publique.....	319
I. Les énumérations textuelles	319
II. Les définitions jurisprudentielles.....	323
Chapitre 2. Les formes juridiques des entreprises publiques.....	325
I. Les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC)	325

II. Les entreprises publiques constituées sous forme de sociétés.....	327
A. Les sociétés à capital public (sociétés nationales)	327
B. Les sociétés d'économie mixte (SEM).....	328
C. Les sociétés d'économie mixte locales (SEM)	330
III. Les filiales des entreprises publiques	332
Chapitre 3. Les nationalisations	335
I. Les fondements économiques et idéologiques.....	336
II. Les nationalisations du 11 février 1982	339
A. Les fondements juridiques	339
B. Les modalités du transfert.....	343
Chapitre 4. Les privatisations	345
I. Les fondements juridiques.....	345
II. La compétence législative.....	347
A. Le mécanisme de l'intervention législative	347
B. La commission des participations et des transferts	348
III. La compétence administrative	348
A. L'autorisation par décret.....	348
B. La déclaration	349
C. Les privatisations hors marché.....	349
D. La protection des intérêts nationaux	349
Chapitre 5. Les organes de gestion des entreprises publiques.....	352
I. Les conseils d'administration ou de surveillance	354
A. Les conseils à composition tripartite	354
B. Les conseils à composition bipartite.....	355
C. Les pouvoirs des conseils d'administration.....	356
II. Les organes de direction.....	356
A. Le statut	357
B. Les attributions.....	358
Chapitre 6. Les régimes de la gestion	359
I. Le régime juridique du personnel.....	359

A. Le principe : la soumission au droit privé	359
B. Les exceptions : la soumission au droit public.....	364
II. Le régime des biens	365
A. Le régime de la propriété.....	365
B. La nature juridique des biens.....	366
C. Les biens considérés comme ouvrages publics.....	367
III. Le régime comptable et financier	369
A. Le régime général	369
B. Les opérations relatives au capital des entreprises publiques	370
IV. Les sources de financement des entreprises publiques.....	371
A. La couverture des charges d'exploitation	371
B. Le financement des investissements	373
Chapitre 7. Le régime des activités juridiques	377
I. Le principe : l'application du droit commercial et privé en général	377
II. Les exceptions : l'application du droit administratif	379
III. L'applicabilité du régime des marchés publics	382
Chapitre 8. Le contrôle de l'État sur les entreprises publiques.....	389
I. Le contrôle préalable	389
A. La tutelle économique et financière	389
B. La tutelle technique.....	392
C. Les tutelles spéciales	393
D. Les contrats de Plan ou d'entreprise	394
II. Les contrôles <i>a posteriori</i>	397
A. Le contrôle de la Cour des comptes.....	397
B. Le contrôle des commissaires aux comptes.....	399
C. Les organismes spécialisés.....	399
D. Le contrôle parlementaire	400
E. Le Haut Conseil du secteur public	401
Bibliographie générale	403

Georges Vlachos

Droit public économique

français et européen

La séparation de l'enseignement des sciences juridiques et économiques conduit à une vision tronquée de la vie économique. Le droit et l'économie ne constituent pas, en effet, deux univers indépendants ou opposés, les rapports économiques s'exprimant à travers des règles juridiques qui les consacrent et les légitiment : les rapports de production et d'échange revêtent la forme juridique. Le droit constitue ainsi la possibilité du fonctionnement de l'économie.

Le droit public économique est caractérisé par son fondement (l'intervention économique des personnes publiques avec des prérogatives de puissance publique) et son étendue puisqu'il fait appel à toutes les branches du droit public : droit international et droit communautaire, droit constitutionnel, finances publiques et droit fiscal, droit administratif.

Il a contribué à dégager des solutions nouvelles en enrichissant le droit public, mais sa finalité est différente : il ne s'agit pas de régir une fois pour toutes les relations entre différents sujets de droit, mais d'exercer une influence sur le comportement des agents économiques, ce qui oblige à prendre en considération leurs besoins et leurs aspirations et à s'adapter aux fluctuations de la vie économique.

L'ouvrage est novateur dans la méthode et le contenu de l'exposé de la matière car, pour la première fois, un manuel de droit étudie le droit public économique dans le cadre de la structure : objectifs de la politique économique, instruments juridiques de leur exécution. Seule cette présentation rend compréhensible et cohérente cette matière difficile car les textes sont dispersés et qu'il n'existe pas de code de droit public économique.

Georges Vlachos est docteur d'État en droit et maître de conférences à l'Université de Perpignan.

Préface de Jean-Michel Belorgey, conseiller d'État.

<http://www.dalloz.fr>

ISBN 2 247 04069 1



9 782247 040698